

Feuille de Chou printemps/ été 2024

"Une mauvaise herbe est une plante dont on n'a pas encore trouvé les vertus" Ralph Waldo Emerson

L'Edito

La saison du printemps est déjà bien entamée ! Les oiseaux commencent à survoler les jardins, brindille au bec, les bourgeons se réveillent

Pour les Jardins du Cygne c'est le moment de faire un bilan sur les chantiers de plantation de la saison 2023-2024 :

- l'association a mis à disposition 32 288 arbres et arbustes pour réintroduire le bocage en Flandre
- 26 chantiers participatifs ont été organisés.

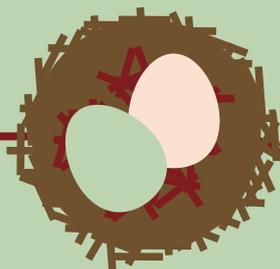
Merci à celles et ceux qui donnent un peu de leur temps pour participer aux plantations. Merci aussi aux fondations qui soutiennent les associations et permettent ainsi aux projets de reboisement de voir le jour.

Sans plus tarder, devenez un acteur relai du reboisement !

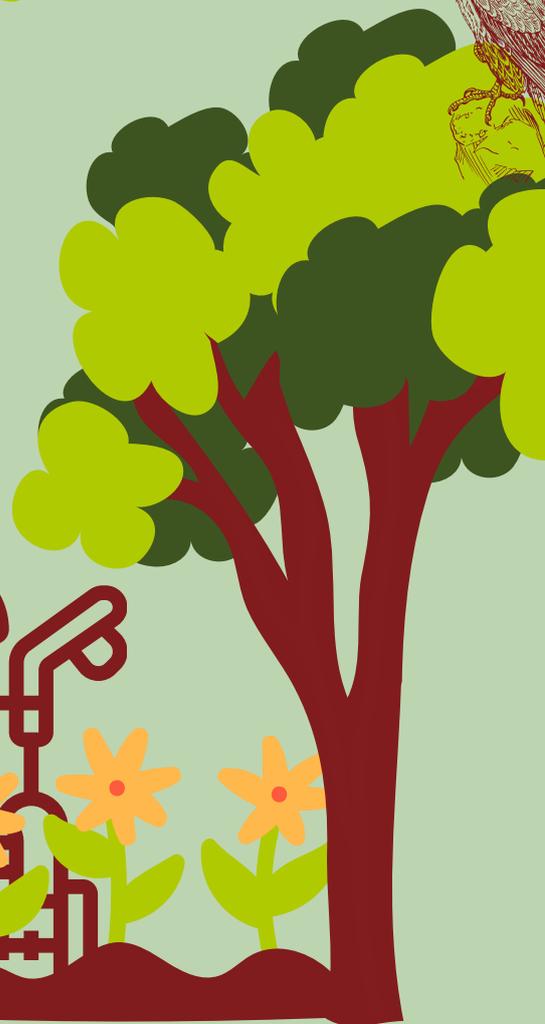
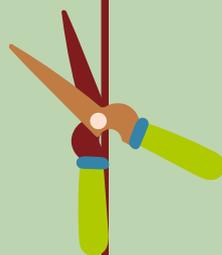
Dès à présent, nous sommes à l'écoute de vos projets afin de préparer au mieux la saison prochaine, qui commence le 25 novembre 2024.



Sommaire



- p.1-2 : Agenda des jardins
- p. 3 : Témoignages
- p.4 : Taille des haies, que dit la loi ?
- p.5-6 : La saison du busard
- p. 7 : A découvrir
- p. 8 : A vos fourneaux !
- p.9 : Ca coule de source



L'Agenda des Jardins

Voici ce qu'il s'est passé depuis la dernière feuille de Chou !



Ateliers dépulpage



Présence sur les stands à Hazebrouck, Arnèke et St Sylvestre Cappel



Formation de services civiques d'autres structures



Participation au salon de l'EGPN et conférence sur le bocage



Animations en maison de retraite : nichoirs, semis, bulbes...



2 grands événements !
Fête de l'arbre et Printemps en fête



Formation sur les animations pédagogiques par Accueil Paysans sur le site associatif

L'Agenda des Jardins

Les événements à venir....

Avril

Dimanche 21

Troc aux plants de Terdeghem

Mercredi 24

Rendez-vous nature : les oiseaux de nos zones humides

Samedi 27

Marché nature et belle saison

Mai

Samedi 4

Troc aux plants d'Hardifort
Repas aux Jardins pour financer le voyage de Boubacar

Dimanche 5

Troc aux plants d'Halluin
Fête à Esquelbecq

Mercredi 22

Rendez-vous nature : à la rencontre des amphibiens
Conférence Nature et Patrimoine du Houtland : l'eau en Flandre

Juillet

Samedi 27

Rendez-vous nature : à la rencontre des demoiselles

Août

Vendredi 23

Rendez-vous nature : à la rencontre des chiroptères (chauves-souris)

Septembre

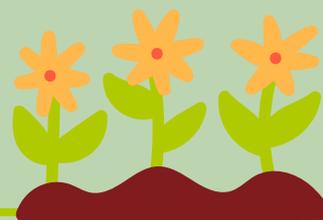
Samedi 14

Troc aux plants de Terdeghem

Save the date ! La fête de l'arbre aura lieu dimanche 20 octobre.

Si vous avez des idées d'animation, de créateur-ices à inviter, n'hésitez pas à venir vers nous !

Témoignages



Nous avons eu l'occasion d'accueillir des jeunes en service civique d'autres structures en formation. Ils et elles ont travaillé sur un carré potager, parlé du compost et découvert le greffage ! Voici leurs témoignages:



“Un retour à la nature très enrichissant!

On nous a appris à comprendre le jardin, à reconnaître ce qui y vit, ce qui le compose et le rythme.

Le jardin c'est un apprentissage infini qui mène à une certaine liberté d'autonomie et de bien être.

Au programme: création d'un carré potager, reconnaissance d'arbres et de plantes, greffe de pommiers et surtout discussions et partage!

Et tout ça entouré d'une belle équipe en symbiose avec la nature et très sympathique!”

Zoé L

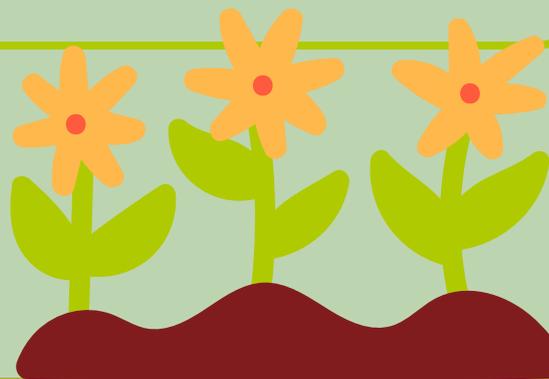


“Pendant cette formation aux Jardins du Cygne, Pierre nous a expliqué les essentiels pour démarrer un jardin potager. Apprendre à semer, à penser et à réaliser son jardin potager, les mains dans la terre et en apprentissage permanent du monde alentour. Comment vivre par les richesses de la Nature ? On en trouve tant comme le bois raméable fragmenté, le compost, les différentes variétés d'arbres autour de nous que nous avons appris à reconnaître.

Passionnés, Pierre et son équipe nous emmènent dans leur bout de monde bien à eux.

Et selon vous quelle est l'utilité du greffage ?
RDV aux jardins du Cygne pour le découvrir !
Merci !”

Anne R.



Merci à Anne et Zoé pour leur témoignage !

Taille des haies : que dit la loi ?

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits pour les agriculteur·ice·s, et fortement déconseillés pour les particuliers et collectivités, durant la période de nidification des oiseaux (entre le 15 mars et le 31 juillet).

Pour les particulier·e·s

L'OFB (Office Français de la Biodiversité) recommande aux particuliers de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet .

Si la réglementation concerne en premier lieu les agriculteurs, les gestionnaires d'infrastructures linéaires, il reste évident que la destruction et/ou l'entretien de haies, par exemple dans un jardin, en pleine période de reproduction, est particulièrement néfaste pour la faune sauvage.

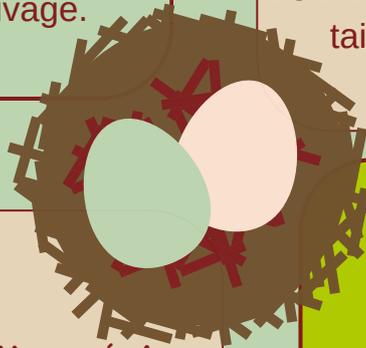


Pour les agriculteur·ice·s

La taille de haies est passible d'une amende allant jusqu'à 150 000€ et 3 ans d'emprisonnement !

Qui constate les infractions ?

Une personne en charge de la police de l'environnement doit être appelée pour constater les tailles en dehors de la période de nidification.



Petite particularité cette année !

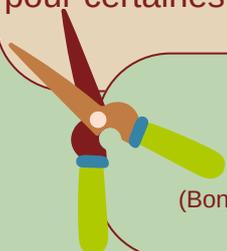
Compte tenu des conditions météorologiques extrêmes, les agriculteur·ice·s ont le droit de tailler leurs haies un mois de plus dans certaines régions. Le report est valable dans tout le département du Nord et pour certaines zones du Pas de Calais.

La haie : ça sert à quoi ?

- valoriser le paysage
- nourrir et héberge des espèces utiles aux cultures
- protéger les cultures du vent
- abriter les animaux d'élevage
- stabiliser et fertilise les sols
- freiner le ruissellement de l'eau
- filtrer et nettoie l'eau
- fournir du bois de chauffage

Où se renseigner ?

Il faut aller consulter la BCAE 8 (Bonnes Conditions Agri Environnementales) des aides de la PAC



A la découverte de la faune

La saison des busards 1/2



Les busards sont de gracieux rapaces, reconnaissables en vol par leurs longues ailes se terminant en pointe. La femelle est en général plus foncée et plus massive que le mâle.

Trois espèces de busards :

Busard des roseaux



- 115 - 400cm / 500 - 800g
- Zones humides (roselières, bordures d'étang...) et plaines céréalières
- Rongeurs, petits oiseaux, amphibiens, poissons
- Migrateur partiel, nicheur et présent en hiver dans le Nord-Pas-de-Calais
- NT** France Quasi-menacé **VU** Nord Pas-de-Calais Vulnérable

Busard Saint-Martin



- 97 - 120cm / 400 - 700g
- Plaines céréalières, friches, landes et clairières
- Petits rongeurs, petits oiseaux
- Migrateur partiel, nicheur et présent en hiver dans le Nord-Pas-de-Calais
- LC** France Préoccupation mineure **EN** Nord Pas-de-Calais En danger

Busard cendré



- 97 - 115cm / 300 - 450g
- Plaines cultivées ou non
- Petits rongeurs, petits oiseaux
- Migrateur strict, hiverne en Afrique de l'ouest
- NT** France Quasi-menacé **CR** Nord Pas-de-Calais Danger critique



A la découverte de la faune

La saison des busards 2/2



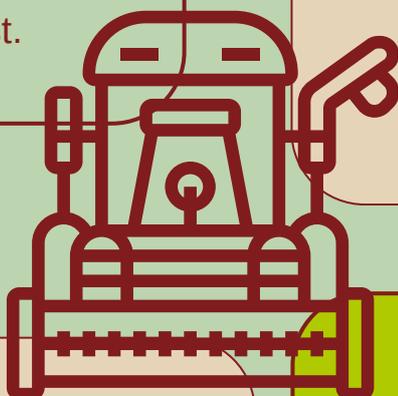
Le busard : où vit-il ?

On retrouve les busards dans les plaines cultivées. Le busard des roseaux (comme son nom l'indique !) vit également en zones humides, près des roselières, bordures d'étang. Seul le busard cendré migre, il vient d'Afrique de l'Ouest.

Quels sont les risques ?

Les trois espèces de busards font leur nid au sol. Les couples nichent dans les landes, mais cet espace ayant disparu, ils nichent maintenant dans les grandes cultures (blé, orge, colza...). Les oeufs éclosent à partir de fin mai, l'envol des petits est en juillet et août...

Il arrive donc très souvent que la batteuse passe avant l'envol !



Comment savoir que des busards nichent ?

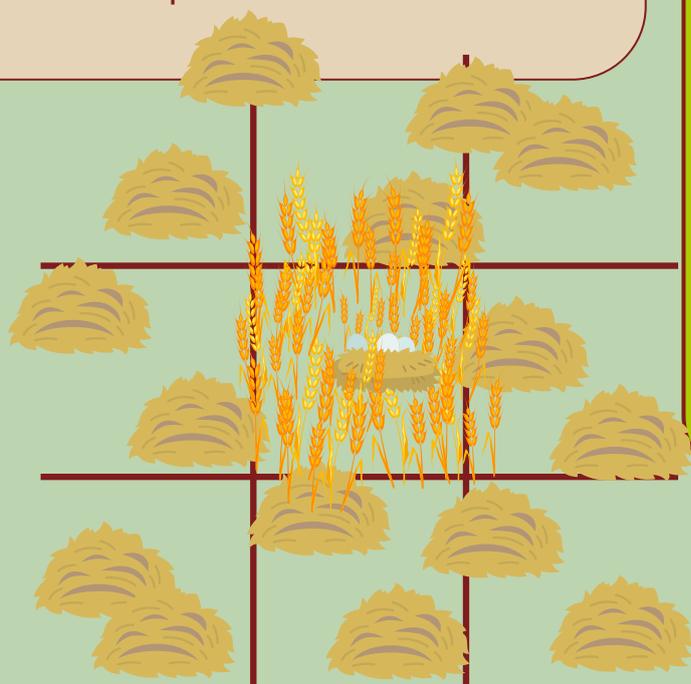
Gardez l'oeil ! Observez les comportements : parades, bagarres, passage de proies, apport de matériaux...! Mais soyez discret-e, le busard ne doit pas vous voir.

La protection des busards

Les associations, telles que la LPO* ou le GON* surveillent les champs pour agir au plus vite. Plusieurs méthodes sont utilisées pour sauvegarder les nichées : installation d'une cage autour du nid, non moissonnage d'un carré, déplacement du nid (attention cette méthode est risquée !).

Etablir un dialogue avec l'agriculteur·ice est donc indispensable !

LPO = Ligue pour la Protection des Oiseaux
GON = Groupe Ornithologique du Nord



A découvrir !

Films, livres, podcasts,... N'hésitez pas à nous partager vos trouvailles !



L'info aux petits : c'est quoi une nappe phréatique ?

Inondations, sécheresses...

La réserve en eau est un gros sujet d'actualité !

Comment l'expliquer aux enfants ?

1 jour 1 actu a fait une petite vidéo sur le sujet, disponible par ici : <https://www.1jour1actu.com/science-et-environnement/cest-quoi-une-nappe-phreatique>

Ta mère Nature, vous connaissez ?

Ophélie s'est reconvertie en agriculture urbaine. Elle crée du contenu sur les réseaux : conseils de plantations, herbes sauvages comestibles...

Son livre "Les plantes dont tout le monde se fout" sort bientôt ! Prêt·e·s à tout savoir sur les plantes délaissées ? c'est par ici : <https://www.tamerenature.com/livres>



Vous avez dit biz'arbres ?

Catherine Lenne s'est intéressée aux arbres bizarres... Qu'est ce qu'un arbre ? Comment pousse-t-il ? Ont-il une sensibilité ? Comment dire qu'un arbre est bizarre ?

Catherine répond à toutes ces questions dans une émission de France Inter, à écouter en podcast : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-lundi-08-avril-2024-3808754>

A vos fourneaux !

Tarte à l'ail des ours – par Antoine

Ingrédients:

Pour 1 tarte:

- 1 pâte brisée
- 100g d'ail des ours
- 200g de tomme de Savoie
- 3 oeufs
- 30 cl de crème liquide
- 30cl de lait
- sel et poivre
- noix de muscade



Étapes :

- Préchauffer votre four à 180°C
- Mettre la pâte brisée dans un moule à tarte préalablement beurré et fariné, piquez le fond avec une fourchette
- Râper la moitié de la tomme de Savoie
- Dans un bol, battre les oeufs avec la crème et le lait. Saler, poivrer et ajouter une pincée de noix de muscade
- Répartir l'ail des ours hachée sur le fond de tarte
- parsemez de la moitié de la tomme râpée
- versez le mélange d'oeufs et de crème sur l'ail des ours et la tomme
- saupoudrez le reste de la tomme râpée sur la quiche
- enfournez la quiche 30 à 35 minutes

Bonne dégustation !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos recettes pour les prochaines éditions de la Feuille de Chou

Ca coule de source

D'où ça vient tout ce que vous nous avez raconté ?

p.5 : taille des haies

site du gouvernement : <https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-Haies-et-Alignements/Les-Haies/Les-haies-rappel-de-la-reglementation-applicable-en-matiere-de-coupe-et-d-arrachage>

p.6 : illustrations sur les busards

site du GON <https://gon.fr/la-protection-des-busards/>

p.6 : renseignements sur les busards

site du GON

site de la LPO <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/conservation-d-especes-menacees/especes-prioritaires/missions-rapaces/milans-et-busards/les-busards>

p.7 : recette tarte ail des ours

le refuge de Marie-Louise : <https://www.refuge-de-marie-louise.com/info/la-quiche-savojarde-a-lail-des-ours-et-a-la-tomme-de-savoie->

La saison à venir...



- animations pour les écoles et centres de loisirs
- mise à disposition de carrés potagers
- participation aux événements (trocs aux plants, marchés,..)
- notre Assemblée Générale le 29 juin à 10h !

Si vous souhaitez venir avec vos élèves, jardiner un carré potager, nous inviter à un événement...

Contactez nous !

Association Les Jardins du Cygne - 8 chemin de Zermezele - 59285 Arnèke
Tél. 03 28 48 34 02 - Port. 06 27 29 46 98 - lesjardinsducygne@gmail.com - www.lesjardinsducygne.com

**Bilan de cette saison dans la prochaine feuille de Chou !
Rendez-vous en octobre !**